



Número de Révision: 008.0

Date de sortie: 03/27/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SF 712 ACTIVATORS FOR ACRYL known as LOCTITE® 712™ ACCELERATOR TAK</b>	<b>Numéro IDH:</b>	135316
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Accélérateur	<b>numéro d'item</b>	20352
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H225 - LIQUIDE ET VAPEURS TRÈS INFLAMMABLES. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES. H373 - RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

Numéro IDH: 135316

Nom du produit: LOCTITE SF 712 ACTIVATORS FOR ACRYL known as LOCTITE® 712™ ACCELERATOR TAK

<b>Prévention:</b>	<p>P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.</p> <p>P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.</p> <p>P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p>
<b>Intervention:</b>	<p>P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.</p> <p>P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
<b>Stockage:</b>	<p>P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p>
<b>Élimination:</b>	<p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

**Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.**

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
2-Propanol	67-63-0	80 - 100
N,N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	1 - 5
Éthanol	64-17-5	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.

Numéro IDH: 135316

Nom du produit: LOCTITE SF 712 ACTIVATORS FOR ACRYL known as LOCTITE® 712™ ACCELERATOR TAK

<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Appeler un médecin. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire ou une pneumonie par aspiration.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême. Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Vapeurs irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Tenir le personnel non nécessaire à distance. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer la zone de déversement accidentel avec de l'eau. Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8.
<b>Stockage:</b>	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 49 °C (120,2 °F) Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
2-Propanol	200 ppm TWA 400 ppm STEL	400 ppm (980 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Rien	Rien	0.5 ppm TWA	Rien
Éthanol	1,000 ppm STEL	1,000 ppm (1,900 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien

<b>Remarques sur la conception des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.
<b>Protection respiratoire:</b>	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
<b>Protection des yeux:</b>	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
<b>Protection de la peau:</b>	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore, Limpide
<b>Odeur:</b>	Alcoholic
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	6 - 7
<b>Pression de vapeur:</b>	33 mm/hg (20 °C (68°F)) 175 mm/hg (50 °C (122°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	82.6 °C (180.7 °F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Densité/Densité relative::</b>	0.79
<b>Densité de vapeur relative:</b>	2.1 20 °C
<b>Point d'éclair:</b>	12 °C (53.6 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	2 %
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	12.7 %
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Liquide inflammable
<b>Taux d'évaporation:</b>	7.7 (Éther = 1)
<b>Solubilité:</b>	Soluble Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	99.9 %; 789 g/l Méthode EPA 24
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	> 20.5 mm <sup>2</sup> /s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Vapeurs irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts. Des acides forts et des bases fortes. Aldéhydes. Aluminium.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation:

L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Peut causer des étourdissements, un manque de coordination, des maux de tête, des nausées et des vomissements. L'exposition à des doses élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central. De telles doses peuvent aussi entraîner des effets indésirables pour le foie, les reins et les poumons.

### Contact avec la peau:

Peut irriter la peau.

### Contact avec les yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Ingestion:

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
2-Propanol	Oral LD50 (Rat) = 5,045 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 3,600 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6,410 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4.7 g/kg Oral LD50 (Souris) = 4.5 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 8.0 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.03 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 12,800 mg/kg
N,N-Diméthyl-p-toluidine	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 1,400 mg/m <sup>3</sup> CL50 par inhalation (Souris, 4 h) = 52 ppm
Éthanol	Oral LD50 (Rat) = 9.9 g/kg Oral LD50 (Rat) = 6.2 g/kg Oral LD50 (Rat) = 17.8 g/kg Oral LD50 (Rat) = 11.5 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,450 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 10.6 g/kg Oral LD50 (Rat) = 7,060 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 133.8 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 124.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 115.9 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 130.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 128.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 116.9 mg/l CL50 par inhalation (Souris, 4 h) = 39 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
2-Propanol	Irritant	Allergène	Système nerveux central
N,N-Diméthyl-p-toluidine		Allergène	Mutagène
Éthanol	Irritant		Système nerveux central

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
2-Propanol	Non	Groupe 1	Non
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Non	Groupe 2B	Non
Éthanol	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** ISOPROPANOL solution  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1219  
**Groupe d'emballage:** II

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Isopropanol solution  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1219  
**Groupe d'emballage:** II  
**Exceptions:** (Pas plus de 500 ml), Peut être considéré produit de consommation, ID8000

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** ISOPROPANOL solution  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1219  
**Groupe d'emballage:** II  
**Exceptions:** Quantité limitée (pas plus de 1 L).

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 03/27/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.